

Ref : CA2018/41

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 MAI 2018

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIES D'INVENTAIRE

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **04 mai 2018** réuni sous la présidence de **Madame Hélène VELASCO-GRACIET**,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,

Vu les dispositions du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE, à l'unanimité, l'opération de sortie d'inventaire portant sur un ensemble de licences et logiciels acquis entre 2002 et 2007, intégralement amortis, représentant une valeur d'acquisition de 228 507,70€, dans le cadre des opérations de fiabilisation de l'actif du bilan comptable de l'université. (cf. 1 document joint à la présente délibération).**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 04 mai 2018.

Nombre de membres présents	21
Nombre de membres représentés	13
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	34
Nombre de votes pour	34
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le 22/05/2018

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le 22/05/2018